

Marie Chavanon
Maire de Fresnes

Ville amie des animaux : Fresnes poursuit son engagement en vue de la deuxième patte

Le 3 janvier 2024

Labellisée pour la première fois en 2023 en tant que « Ville Amie des Animaux », Fresnes démontre une détermination à renforcer son engagement en faveur du bien-être animal. À quelques mois de l'édition 2024, la Ville, représentée par la Maire Marie Chavanon, s'apprête à déployer de nouvelles initiatives pour obtenir une deuxième patte.

Depuis deux ans, la Ville de Fresnes s'est distinguée par la mise en œuvre de nombreuses actions en faveur de la cause animale et du bien-être des animaux. En 2022, elle a créé une délégation dédiée à la « condition animale », confiée à Stéphane Lamart, activiste et président de l'association éponyme.

Cette démarche a engendré des évolutions concrètes au sein des services municipaux, avec la fin de l'utilisation de tout produit testé sur les animaux pour le nettoyage des locaux de la Ville. De plus, la cuisine centrale, responsable de la restauration scolaire, des repas à domicile des seniors et du restaurant communal, privilégie désormais les œufs de poules élevées en plein air et en libre parcours. Concernant les événements festifs, les repas officiels, et les réceptions, la Ville a restreint la consommation de certains aliments, non seulement pour la santé humaine, mais également dans le but de protéger les animaux (foie gras, œufs de poissons, cuisses de grenouilles, viande chevaline...).

Projets pour 2024

Pour accéder à la deuxième patte du label, la Ville prévoit l'aménagement d'un parc canin de 300 m² dans le parc André-Villette. Cet espace de jeux et de sociabilisation pour les chiens sera une première pour Fresnes. La municipalité prévoit aussi la mise en place d'un pigeonnier afin de réguler les naissances des volatiles. De plus, la Ville lancera une campagne visant à encourager l'adoption d'animaux provenant des refuges.

Un autre projet novateur en cours de réalisation est l'affichage de la déclaration universelle du droit des animaux à l'accueil unique de l'hôtel de ville. Cette déclaration, placée à côté de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen, sera inaugurée courant janvier en présence de la Maire, des élus municipaux, et des associations locales. Fresnes s'apprête ainsi à devenir la première commune française à arborer fièrement cet engagement en faveur des droits des animaux.

[Plus d'infos sur fresnes94.fr](https://www.fresnes94.fr)